

« Je suis le SEIGNEUR »

Les fondements contractuels d'une société humaine

Réflexions à l'occasion du Carême par Carsten Lotz

Lévitique 19, 1-2.11-18 —

Lecture du 23/02/2026 (complété par les versets 3-4, 9-10 et 32-34)

⁰¹ Le SEIGNEUR parla à Moïse et dit ⁰² « Parle à toute l'assemblée des fils d'Israël. Tu leur diras : Soyez saints, car moi, le SEIGNEUR votre Dieu, je suis saint.

⁰³ Chacun de vous respectera sa mère et son père, et observera mes sabbats. Je suis le SEIGNEUR votre Dieu.

⁰⁴ Ne vous tournez pas vers les idoles, ne vous faites pas des dieux en métal fondu. Je suis le SEIGNEUR votre Dieu. [...]

⁰⁹ Lorsque vous moissonnerez vos terres, tu ne moissonneras pas jusqu'à la lisière du champ. Tu ne ramasseras pas les glanures de ta moisson, ¹⁰ tu ne grappilleras pas dans ta vigne, tu ne ramasseras pas les fruits tombés dans ta vigne : tu les laisseras au pauvre et à l'immigré. Je suis le SEIGNEUR votre Dieu.

¹¹ Vous ne volerez pas, vous ne mentirez pas, vous ne tromperez aucun de vos compatriotes. ¹² Vous ne ferez pas de faux serments par mon nom : tu profanerais le nom de ton Dieu. Je suis le SEIGNEUR.

¹³ Tu n'exploiteras pas ton prochain, tu ne le dépouilleras pas : tu ne retiendras pas jusqu'au matin la paye du salarié. ¹⁴ Tu ne maudiras pas un sourd, tu ne mettras pas d'obstacle devant un aveugle : tu craindras ton Dieu. Je suis le SEIGNEUR.

¹⁵ Quand vous siégerez au tribunal, vous ne commettrez pas d'injustice ; tu n'avantageras pas le faible, tu ne favoriseras pas le puissant : tu jugeras ton compatriote avec justice. ¹⁶ Tu ne répandras pas de calomnies contre quelqu'un de ton peuple, tu ne réclamera pas la mort de ton prochain. Je suis le SEIGNEUR.

¹⁷ Tu ne haïras pas ton frère dans ton cœur. Mais tu devras réprimander ton compatriote, et tu ne toléreras pas la faute qui est en lui. ¹⁸ Tu ne te vengeras pas. Tu ne garderas pas de rancune contre les fils de ton peuple. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis le SEIGNEUR.

³² Tu te lèveras devant des cheveux blancs, tu honoreras la personne du vieillard et tu craindras ton Dieu. Je suis le SEIGNEUR.

³³ Quand un immigré résidera avec vous dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas. ³⁴ L'immigré qui réside avec vous sera parmi vous comme un israélite de souche, et tu l'aimeras comme toi-même, car vous-mêmes avez été immigrés au pays d'Égypte. Je suis le SEIGNEUR votre Dieu.

Le texte que nous avons ici avec Lévitique 19 est, dans un certain sens, le contraire de la sécularisation qui a marqué le début de l'époque moderne dans laquelle nous vivons. Au lieu d'écarter la question de la religion et du sacré de la question de l'ordre social, notre texte fait entrer le divin dans la vie quotidienne des hommes.

Après avoir clarifié les questions du culte et de la morale sexuelle dans les chapitres 17 et 18 du livre du Lévitique, une série de questions quotidiennes sont abordées ici, que nous chercherions aujourd'hui dans le code civil, la législation sociale ou simplement dans un livre sur les bonnes manières : jours de repos, règles de récolte, délais de paiement, relations avec les parents. Nous trouvons également certaines choses relevant du droit pénal : ne pas voler, ne pas tricher, ne pas commettre de parjure. Contrairement aux deux chapitres précédents et aux suivants, presque toutes ces règles, même les délais de paiement, sont certifiées par le SEIGNEUR lui-même. « Je suis le SEIGNEUR » – c'est ce que nous entendons à la fin de presque chaque verset. Comme un cachet apposé sur un décret pour l'autoriser : « Je suis le SEIGNEUR ». « Je suis le SEIGNEUR ». « Je suis le SEIGNEUR ».

Pourquoi cette autorité particulière est-elle nécessaire ? Pourquoi les règles de la vie quotidienne sont-elles autorisées de manière aussi excessive ? Le chapitre 17, qui traitait des règles relatives aux sacrifices et de la centralisation du culte, se passait complètement de cette formule d'affirmation. Au chapitre 18, elle apparaît dans l'appel général à respecter les commandements de Dieu, mais seulement dans deux interdictions concrètes : ne pas avoir de relations sexuelles avec des parents consanguins et ne pas sacrifier d'enfants. Toutes les autres prescriptions de la morale sexuelle s'en passent. – Alors pourquoi ici ? Pourquoi la question de la quantité de récolte autorisée est-elle régie par une autorité divine explicite ? Aujourd'hui, personne ne l'inclurait dans une liste des droits fondamentaux.

Cela tient au fait qu'avec la sécularisation, nous avons non seulement écarté Dieu de notre vie sociale quotidienne, mais aussi adopté une autre perspective sur la société. Nos constitutions modernes reposent sur l'égalité des sujets de droit, qui se donnent le cadre juridique dans lequel ils veulent vivre. Ils sont le souverain qui, sur la base de l'égalité de tous, définit les droits de défense de l'individu contre l'État et les règles de la coexistence. Notre ordre juridique est un contrat entre des individus libres et égaux.

Le texte biblique s'adresse en revanche à un monde où les hommes ne sont pas égaux et où nombreux sont ceux qui ne sont pas libres. La fiction fondatrice de la démocratie moderne ne lui semble pas suffisante, mais il regarde la réalité et prend parti pour ceux qui sont privés de droits ou qui ne sont pas en mesure de les exercer. C'est pourquoi il parle des pauvres, des immigrés, des journaliers, des sourds et des aveugles, des personnes âgées et, encore une fois, des immigrés. Il parle de ceux qui ne peuvent exercer leur souveraineté et qui, par conséquent, ne profitent guère de la fiction de liberté de la modernité. C'est à eux, qu'il confère une souveraineté divine.

La Bible considère également la société comme un contrat. Mais le contrat biblique s'oppose à la fois aux modèles contractuels antiques et au contrat social moderne. Ici, ce ne sont pas les citoyens souverains et libres qui concluent un contrat entre eux, mais

l'autorité divine qui dicte les règles. Mais contrairement aux monarchies antiques (et modernes) fondées sur une mission divine, le contrat dicté par Dieu ne transfère pas la souveraineté à un monarque agissant à la place de Dieu. Il ne transfère pas non plus la souveraineté à une institution élue démocratiquement selon les règles de la majorité. La souveraineté est transférée à ceux qui se trouvent en dehors de la société. Il est réglé comment les partenaires contractuels du SEIGNEUR doivent traiter ceux qui n'ont pas la force, la position ou les moyens de subvenir à leur existence.

L'autorité divine est nécessaire, car les commandements bibliques vont à l'encontre de la rationalité intramondaine. En théorie politique, un contrat entre citoyens libres et égaux se justifie par le fait qu'il profite aux parties contractantes. Ne serait-ce que parce qu'il empêche la guerre. Mais si nous réfléchissons à ces commandements à l'aune de la logique d'optimisation économique, nous ne voyons guère de raisons de les respecter : un jour de repos par semaine, même pour les étrangers et les esclaves ? Des négligences lors de la récolte ? Payer les journaliers le soir même ? Honorer les anciens ? – Pourquoi ? Cela ne fait que nous coûter en croissance et en prospérité.

La logique intramondaine exige une production sept jours sur sept, 24 heures sur 24. Elle exige une optimisation des moyens de paiement de telle sorte que les agriculteurs ne soient payés que lorsque le supermarché a vendu le lait. Et elle exige une exploitation des ressources naturelles qui ne laisse rien pour les pauvres ou les profiteurs éventuels. On a même tenté de faire valoir devant les tribunaux le droit de propriété civile pour protéger les denrées alimentaires jetées à la poubelle.

Il faut être prudent. La Bible ne prône pas un romantisme social et n'appelle pas à la révolution. Mais elle indique clairement que les droits des faibles ne découlent pas d'une considération utilitaire intramondaine. Les aveugles, les sourds, les réfugiés ne servent à rien. Leur souveraineté ne tient pas à leur valeur marchande, elle ne tient pas à une société d'échange entre citoyens libres, mais elle repose sur quelque chose qui précède la logique économique. La raison pour laquelle nous prenons soin des faibles ne tient pas à une considération d'utilité, elle tient à notre vocation à la sainteté, au fait que nous sommes créés à l'image de Dieu. Tout comme le Seigneur est miséricordieux et saint, nous pouvons et devons être miséricordieux et saints.

Et comme la Bible sait que cette humanité ne découle pas des considérations utilitaires des hommes libres, elle impose le comportement humain dans les relations entre les hommes avec la plus haute autorité dont elle dispose : avec le sceau du nom de Dieu et de la bouche du Fils de Dieu : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis le SEIGNEUR. »

Le commandement de l'amour du prochain trouve son accomplissement dans un commandement que nous entendons plus rarement et qui a également été supprimé lors du choix de cette lecture. Il précise que le prochain est justement celui qui ne nous est pas proche, celui qui ne fait pas partie : « L'immigré qui réside avec vous sera parmi vous comme un israélite de souche, et tu l'aimeras comme toi-même, car vous-mêmes avez été immigrés au pays d'Égypte. Je suis le SEIGNEUR votre Dieu. »